

COMPTE RENDU CTL 7 janvier 2014 (1^{ère} convocation)

BIS REPETITA.....

Comme chaque année à pareille époque , les organisations syndicales étaient appelées à siéger le mardi 7 janvier pour examiner entre autre les propositions de suppressions d'emplois 2014 prévues dans le département.

L'ordre du jour prévu par l'administration pour ce CT :

- présentation des RAN de la DDFIP 66 (pour information)
- départementalisation des procédures collectives (pour avis)
- situation des emplois de la ddfip 66 (pour avis)

La Direction locale avait, semble t'il, anticipé le boycott des organisations syndicales puisqu'une réunion était prévue dès 14 heures avec les Chefs de service du département clôturée par la galette traditionnelle offerte par le DDFIP !

Solidaires fidèle à ces principes ayant décidé de quitter le CT après lecture d'une liminaire, quelle surprise pour notre direction de constater que les syndicats majoritaires à eux 2 au CTL (CGT et FO) avaient décidé de rester et de débattre sur les sujets brûlants de transferts de missions et de mettre l'administration devant ses responsabilités en matière de suppressions d'emplois.

Les débats furent vifs et la séance se termina à 13 heures !

Point 1 : présentation des RAN

La direction est consciente que les nouvelles règles de gestion provoquent une certaine inquiétude auprès de l'ensemble des agents et plus particulièrement pour ceux de la FGP. Les services RH ont tenu des réunions d'information sur Perpignan. Engagement a été pris de se rendre sur Céret, Prades et l'ensemble des sites déconcentrés avant la fin de la période Agora vœux...à suivre...

Point 2 : Transfert au PRS des procédures collectives

La direction souhaitait que les organisations syndicales autorisent le transfert de la gestion des nouvelles procédures collectives en matière de fiscalité des SIP , SIE et trésoreries mixtes vers le PRS à compter du 1^{er} septembre.

Faute de précisions suffisantes sur la volumétrie (stock ?) des dossiers , des emplois transférés.. et de l'absence de réponses concrètes de l'administration lors de ce CT à nos questions, FO et la CGT ont voté contre.

Le dossier devra donc être réexaminé à nouveau avec cette fois nous l'espérons des éléments de fonds nous permettant de mesurer l'impact sur l'exercice de nos missions.

Point 3 : Situation des emplois

Le DDFIP a tenté d'effectuer un rapide état des lieux des suppressions d'emplois au niveau national en 2014 en positivant sur une « réduction des suppressions » 1988 emplois contre 2023 et une participation accrue des cadres à l'effort collectif pour limiter la pression sur les catégorie C.

Bien entendu notre syndicat a continué à s'indigner contre cette politique aveugle qui conduit notre administration droit dans le mur.

A la DDFIP 66 en 2014 : 15 emplois supprimés

Pour les cadres A+ : 1 IPFIP + 1 IDIV

Pour la FGP

- en Direction : 3 suppressions 1A , 1B, 1C
 - postes comptables : 4 suppressions de C
- Trésorerie Hôpital, Rivesaltes, Saint-Laurent, Thuir

Pour la FF

- en Direction : 2 suppressions 1A, 1C
 - services : 4 suppressions C
- SIE Réart, SIE têt, CDFIF, SIP Prades



<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr



Bien entendu nous avons fait part de notre opposition tant sur le nombre de suppressions que sur la méthode indigne choisie pour impacter les postes et services concernés....

Les Organisations syndicales présentes ont rejeté à l'unanimité ces mesures en votant contre à l'unanimité et contraignant l'administration à convoquer à nouveau le CTL à une date ultérieure fixée au jeudi 16 janvier ...

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites que nous entendons réserver à cette nouvelle convocation.

Fo DGFIP 66 reste mobilisé plus que jamais à vos côtés

Les représentants FO présents :

Ariel SALA

Bernard Marti

France Leroy

Frédéric Ferrer

Claude Micolau